

Le 26 Juillet 1706 après les fiançailles et les trois publications des bans faites en nos
messes paroissiales entre Leonard Jarrand ^{et sa femme} Journalier de la paroisse de S^t Martin Chateau
et Anne le Soure veufue de Jean Courtvaunt Journalier de cette paroisse led^e bans
Contrôlés & payés par dixier Cornis, avec que semblable publication a été faite dans
l'église de S^t Martin Chateau suivant le certificat du vénérable Cur de lad^e paroisse
que J'ay obtenu, avec aussi le certificat de la mort d'iceux Jean Courtva supra & de lad^e de
27 not^r 1707. Signe Bernard arch^e prêtre de Verdun, Doyen de l'abbaye de Montfort
tenue de Verdun & de la paroisse de Verdun par mons^r Martot vicaire général de
l'abbaye de Verdun du 27^e sept^r 1707 Signe Martot vicaire général. Le tout sans qu'il soit
découvert aucun empêchement ny opposition J'ay vu leur mutual contentement
pour leur mariage et prout de Jean normand Doyen de Verdun & de Pontal marial
guillaume Doyen de Verdun en la paroisse de Chateau de Barthelony le faure
vicaire de lad^e Eglise de Jean Coudon Doyen de Verdun & de la paroisse de Verdun
lesquels Doyens avec les Doyens Eponne ont déclaré ne savoir rien de
interdites. M^r Collot Cur de Verdun le vingt neuf Jour de Juillet
1706. Jean fils légitime de Leonard Chateau